

Protégeons notre électricité!

La Suisse possède un trésor que les autres pays lui envient: L'hydroélectricité, énergie propre, qui va poser un problème insoluble aux prochaines générations. Autrefois, l'eau, cette force naturelle, provoquait régulièrement des dégâts considérables dans les montagnes et les plaines: fontes des neiges, orages d'été violents et fortes pluies d'automne. Il a fallu les maîtriser. C'est grâce au savoir-faire et à l'engagement de nos ingénieurs que cette force naturelle a pu être stockée dans des lacs de retenue et transformée en courant propre.

Alors qu'au début du XX^e siècle les fils et les filles de notre pays devaient, à cause de la pauvreté, émigrer au Canada, dans les pays baltes ou d'autres régions du monde, grâce à notre électri-



cié, nous avons pu construire petit à petit une économie qui n'a rien à envier aux autres.

La génération actuelle récolte les fruits de l'immense travail de plusieurs générations. Il faut sauvegarder cet acquis.

Ce n'est pas un hasard si nos pères ont gardé pendant la Seconde Guerre mondiale toutes les galeries de raccordement avec leurs entrées et sorties de même que chaque centrale électrique.

Jürg Frischknecht, homme d'extrême gauche, qui



a écrit autrefois pour les journaux de la République démocratique allemande et n'a jamais caché ses sympathies, évoque dans son livre *Alpenglühn* (paru en 1993) les «randonnées» qu'il faisait avec une équipe de cadres pour reconnaître les entrées et les sorties des galeries d'écoulement. Ils avaient eu la chance de dénicher une carte auprès des Chemins de fer rhétiques sur laquelle figurait tout le réseau des galeries d'eau, car dans les années 80, la Protection de l'Etat a fait retirer ces indications importantes des cartes du pays.

Avez-vous déjà réfléchi aux conséquences d'un acte de sabotage affectant une de nos galeries d'eau ou une de nos centrales électriques? Aux dommages économiques qu'une telle attaque pro-

**Le 10 juin, opposons-nous par 2 NON
à la révision partielle de la loi militaire.**

voquerait, au chantage politique lié à une telle attaque et/ou au prétexte qu'on en tirerait pour justifier une occupation militaire de la Suisse? L'OTAN et/ou les troupes européennes d'intervention ne tarderaient pas à se présenter comme des sauveurs et elles pourraient ainsi se servir de l'électricité propre du «protectorat suisse»...

L'économie globalisée a également envie de s'emparer de ce trésor. En 1996, on a privatisé l'électricité en Californie. De juteux dividendes ont été versés depuis aux actionnaires, mais aucune installation n'a été renouvelée. Les besoins continuent pourtant d'augmenter.

L'Etat de Californie et les Etats voisins dépendant de ses centrales électriques n'arrivent plus à faire face à la demande si bien que plusieurs pannes se sont déjà produites. L'été prochain, quand les systèmes de climatisation fonctionneront à plein régime, le collapsus est à craindre. Les actions doivent rapporter: leurs détenteurs ne se préoccupent guère de l'intérêt général. Dans l'économie mon-

dialisée d'une société composée de 20% de riches et de 80% de pauvres, la situation va encore s'aggraver: Le Meilleur des mondes!

Ces dernières années, le Conseil fédéral a été saisi à plusieurs reprises par le virus de la mondialisation. Il a bradé à l'économie privée (la Poste, Swisscom, Swissair) des entreprises de l'Etat que des générations avaient créées dans l'intérêt général. Notre approvisionnement en électricité est soumis au droit public. Pourtant, il nous faudra bientôt voter sur la privatisation du réseau électrique. L'électricité ne doit pas être sacrifiée au veau d'or, mais rester à la disposition du peuple. Veillons tous à ce que cela ne change pas!

Une des missions importantes d'une armée de milice efficace consiste à protéger les lacs de retenue et l'approvisionnement en électricité contre des actes de sabotage, des attaques et une mainmise étrangère – pour le bien de tous. L'armée de milice doit défendre notre pays. Elle n'a rien à faire à l'étranger. Donc:



**Le 10 juin, opposons-nous par 2 NON
à la révision partielle de la loi militaire.**

Comité fédéral pour une Suisse souveraine, neutre et démocratique,
case postale 2959, 8033 Zurich, CCP: 87-745508-5, www.discours-libre.ch